

« Nous discutons d'égal à égal avec les professeurs »

Mathéo Poirier et Maëva Hardel, élèves au lycée Mézeray se sont donné pour mission d'améliorer la vie de leurs camarades. Ils sont membres du conseil de vie lycéenne.

Ils facilitent le quotidien de leurs camarades, s'investissent dans leur lycée et organisent les événements phares de l'année scolaire. Mathéo Poirier, 20 ans, et Maëva Hardel, 17 ans, font partie du conseil de vie lycéenne (CVL) du lycée Mézeray. Entre préparations de projets, réunions et conseils d'administration, ce conseil se réunit plusieurs fois par an.

Mardi 24 mai, bien assis sur sa chaise, Mathéo, en terminale gestion et administration, explique avec aisance le rôle du conseil dont il est vice-président : « **Le lycée, nous y passons beaucoup de temps. Le rôle du CVL est d'y améliorer notre quotidien.** »

Déjà engagé dans un projet de développement durable dans son ancien collège, à Trun, il a été évident pour lui de participer activement à la vie de son lycée. Il termine cette année son second mandat. Le poste de vice-président n'a plus de secret pour lui.

« Cela nous responsabilise »

Près de lui se trouve Maëva, en terminale scientifique et sciences économiques et sociales. Tout sourire, Maëva apporte une énergie positive au conseil où elle siège depuis deux ans. En plus d'être élue au CVL, elle est aussi ambassadrice contre le harcèlement et éco-déléguée. « **S'impliquer dans un conseil nous change des cours, mais ça nous permet surtout d'apporter quelque chose à nos camarades** », explique-t-elle.

Dernièrement, le conseil a organisé une clean walk, ou collecte de déchets dans les rues. « **C'est l'un des plus gros projets de l'année** », indique Mathéo.

D'autres actions sont menées comme les collectes pour les Restos du cœur ou la réforme du règlement intérieur de l'établissement, « **un sujet que nous aimerions aborder avant la fin de l'année**, précise Mathéo. **Le règlement est un peu « vieillot »**. **Par**

exemple, il interdit l'utilisation du téléphone dans le self. C'est pourtant un moment de pause. »

« Grâce au CVL, nous discutons d'égal à égal avec les professeurs et les élèves puisque les projets que nous soumettons aux conseillers principaux d'éducation sont des projets que nous mettons nous-mêmes en place quand c'est possible. Ça nous responsabilise », reconnaissent les deux lycéens.

Dix lycéens élus pour deux ans

Pour être élu au CVL, il faut se présenter en binôme. « Lors des dernières élections, nous n'avons pas eu de difficulté à recruter des candidats, en revanche, il y a eu moins de 50 % de votants », se souvient Mathéo. Dix lycéens sont élus pour deux ans, par l'ensemble des élèves et renouvelés pour moitié tous les ans.

Être membre du CVL n'est pas de tout repos pour Mathéo et Maëva. « Je ne saurais pas dire combien de temps ça nous prend, mais ça prend du temps », sourit Mathéo. Membres du CVL, les deux lycéens appartiennent aussi à des instances situées au-dessus tels que le conseil académique de la vie lycéenne ou le conseil national de la vie lycéenne.

Mathéo souhaite poursuivre dans cet univers. L'an prochain, il se lancera dans un BTS gestion des PME (Petites et moyennes entreprises) pour travailler dans un établissement scolaire. De son côté, Maëva aimerait intégrer une école d'art et, pourquoi pas, se lancer dans une carrière d'artiste.

Ludivine ANGÉ.



Mathéo Poirier, vice-président du conseil de vie lycéenne (CVL) et Maëva Hardel, membre du CVL, dans leur salle de réunion baptisée Hannah-Arendt. Ouest-France